



AVIS PUBLIC

REPORT DE LA DATE DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES

Aux citoyens des municipalités de la Municipalité Régionale de Comté du Granit

AVIS PUBLIC est, par la présente donné par la soussignée, Sonia Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, que la date de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires prévue le 10 juin 2021 **est reportée à une date ultérieure**, et ce, de manière à respecter les consignes sanitaires prescrites par l'arrêté numéro 2021-009 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 25 février 2021. Lorsque permis, un autre avis public sera alors donné pour informer de la date de tenue de l'enchère et ce dernier sera affiché au moins 15 jours avant la date fixée.

Donné à Lac-Mégantic, ce 17 mai 2021.

Sonia Cloutier
Directrice générale
Secrétaire-trésorière